

## Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 13 mars 2012

affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes.

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 12

L'an deux mil douze le treize mars, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MERCADIER, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 08 mars 2012.

**Présents**: M. DUBRUN Jean-Philippe, M. AMIGUES Gérard, Mme DAUDÉ Simone, Mme RIGO Géraldine, M. WILLANUEVA Jean-Noël, Mme MASSANES Pascaline, M. CAHORS Michel, M. MORFOISE Alex, M. CALVY Guy, Mme GARIBAL Danièle.

**Absents excusés** : Mme JOUBERT Coline et M. RAYMOND Maxence (procuration à M. Calvy).

**Absents non excusés** : Mme CAJARC Stéphanie

**Secrétaire de séance** : M. Gérard Amigues.

Approbation de la nouvelle charte du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy pour les 12 années à venir et reconduction de l'adhésion de la commune.

Emission des titres de recouvrement concernant les charges de fonctionnement des écoles publiques pour l'année civile 2011 auprès des communes ayant des enfants scolarisés à Limogne. Le total des titres à recouvrer est de 59 676 €.

Le bail de location de l'appartement situé dans l'immeuble de la Perception a été dénoncé. L'état des lieux a été dressé et aucun dégât n'ayant été constaté, il y a lieu de lui restituer la caution qui s'élève à 350 €. Pour info, un nouveau bail a été passé à compter du 01 mars.

Les tours de garde pour les élections présidentielles ont été établis.

Autorisation pour lancer une consultation aux fins d'engager un prestataire qui devra réaliser l'étude d'ensemble de l'aménagement de l'espace public du centre bourg en y intégrant entre autres la réhabilitation de la salle des fêtes.

Charte pollution lumineuse : la signature de la charte se fera le 21 avril dans le cadre du festival Eco'Lot. [Certainement en fin de matinée vers 11h](#)

Gîte d'étape : la remise aux normes du gîte est terminée et le dossier va être transmis à la commission de sécurité.

Maison de la chasse : le gros-œuvre est sur le point d'être terminé ; il faut donc maintenant entreprendre les travaux intérieurs. [Guy Calvy fait part de quelques malfaçons.](#)

SCoT : l'élection des titulaires et des suppléants a eu lieu à St Géry le 27 février.

Titulaires : Michel Quèbre et Alain Marty - Suppléants : Franck Auber et Francis Mercadier.

[réunion piscine : réunir les commissions « bâtiments communaux » et « écoles » pour le jeudi 22 mars à 10h à la mairie. Prévoir de faire face à l'impératif de 6 séances pour les enfants des écoles.](#)

[Alex Morfoise nous informe de l'achat de modules de skate park d'occasion pour 300 €. Il faudra organiser une journée peinture et aménagement sur site. Les abords du stade semblent être l'endroit le plus judicieux. Il indique également de l'installation d'une live-box à la mairie jeudi matin.](#)

[Il informe que des aides de la CAF peuvent être attribuées pour des actions : aménagement du local du sous-sol de la maison des associations, à suivre.](#)

[Simone Daudé nous fait le compte-rendu de la réunion du SIVU EHPAD : les travaux de mise aux normes vont être réalisés.](#)

[Géraldine Rigo fait part d'une demande des enfants pour avoir un terrain à bosses : celui-ci pourrait être réalisé avec la terre qui doit être décaissée aux écoles et qui pourrait être déposée aux abords du stade pour aménagement près du skate-park. Proposition retenue.](#)

[Elle fait également état de la fermeture dans le Lot de 13 postes en RASED, dont celui de Cajarc dont nous dépendons. Elle propose la projection d'un film sur le sujet, en collaboration avec ciné-](#)

Lot. La proposition est retenue et un mardi soir va être proposé pour cette séance qui sera suivie d'une discussion.

Jean-Philippe Dubrun informe qu'il a reçu l'artisan qui est venu réparer les volets de la bibliothèque et qui va établir un devis pour ceux qui ont besoin d'être remplacés.

Danièle Garibal fait remarquer que l'entreprise chargée du regoudronage de la rue du tonnelier ne l'a pas balayée : nous allons en faire part au Sivom.

Elle sollicite la mise en place de corbeilles à papier notamment aux vestiaires et aux alentours des tables de pique-nique du stade ainsi que rue de Lugagnac : le nécessaire sera fait.

Pascaline Massanes fait remarquer qu'il serait souhaitable d'aménager le local du maître nageur à la piscine qui est encombré de matériels divers : à suivre.

Guy Calvy fait part d'une bonne saison du marché aux truffes.

Jean-Noël Willanueva donne un compte rendu de la réunion du Sivom. Il propose d'installer une table de pique-nique et une corbeille à papiers au foirail près du GR pour les randonneurs : idée retenue

Alex Morfoise fait part d'un problème pour l'organisation de la fête de la musique à savoir l'utilisation de la salle des fêtes la semaine qui précède : celle-ci sera occupée le dimanche 17 juin pour les élections

La séance est levée à 22h30.

Fait à Limogne en Quercy, le 16 mars 2012

**Le Maire,**

**Francis MERCADIER.**